

Three stylized blue hands are shown in a fist-like grip, holding a red sign. The sign is tilted and contains the text 'REPOLITISER LA FORMATION SYNDICALE' in white, bold, uppercase letters.

**REPOLITISER  
LA FORMATION  
SYNDICALE**

## **Programme d'éducation 2016-2017**

**[formation-syndicale.ftq.qc.ca](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca)**



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

**FTQ**

**COORDINATION**

Isabelle Coulombe

**TRAITEMENT DE TEXTE**

Manon Fournier et Marie-Claude Groulx

**CORRECTION DE TEXTE**

Le service de l'éducation de la FTQ

**GRAPHISME ET ILLUSTRATION**

Anne Brissette

Document imprimé au service  
de l'imprimerie de la FTQ



# Introduction

**Une année de congrès.**

**Une année de bilan et d'élaboration de perspectives.**

**Une année remplie de nouveaux projets, de nouveaux défis.**

La thématique du programme d'éducation de l'année dernière affirmait que « la formation est le moteur de notre mobilisation ». Elle s'inscrivait dans ce grand objectif, mis de l'avant lors du dernier congrès, de lutter pour un monde plus juste en ramenant l'action politique au cœur de nos pratiques. Une action politique non partisane, mais porteuse de notre projet de société.

Notre action syndicale n'est pas que technique et elle n'est surtout pas neutre. Et si la formation syndicale nous permet de développer des habiletés et de maîtriser des connaissances qui nous aideront à en exercer nos responsabilités syndicales, elle vise aussi à former nos militantes et nos militants afin que leur militance se traduise aussi en action citoyenne et politique pour construire une société qui s'attaque aux inégalités sociales et qui est davantage empreinte de solidarité.

Durant les dernières années, nous avons travaillé à ramener l'action politique au cœur de nos pratiques syndicales, ce qui nous a incités à nous interroger sur le rôle de la formation syndicale. Sous le thème « Repolitiser notre action syndicale », la FTQ a tenu un séminaire où, pour la première fois, près de 150 personnes, en majorité des formatrices et des formateurs, se sont réunies afin de réfléchir à la place de l'action politique dans l'éducation syndicale.

Durant les deux journées du séminaire, les participantes et participants ont réalisé un diagnostic de la situation actuelle, avant d'identifier leurs besoins et leurs attentes pour mieux intégrer cette dimension politique dans toutes les formations. C'est ce qui a inspiré la thématique choisie cette année : « Repolitiser la formation syndicale ». La FTQ et ses syndicats affiliés et conseils régionaux forment plus de 15 000 militantes et militants chaque année. C'est un bassin extraordinaire d'agentes et d'agents multiplicateurs qui peuvent porter nos messages, notre vision progressiste de la société que nous voulons.

Le prochain congrès sera d'ailleurs une autre occasion de réfléchir à nos objectifs et nos enjeux politiques ainsi qu'aux moyens à développer pour impliquer et mobiliser davantage les membres.

Syndicalement,



Le secrétaire général,  
Serge Cadieux

# Table des matières

- 5 **L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ**
- 7 **RENSEIGNEMENTS SUR LES SESSIONS DE FORMATION**
- 8 **LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION**
- 10 **VOLET PÉDAGOGIQUE**
- 11 **F** L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances
- 11 **F** Introduction à la santé et sécurité du travail
- 11 **F** Le délégué social et la déléguée sociale
- 12 **F** Le délégué syndical et la déléguée syndicale
- 12 **F** Prendre en main sa retraite
- 12 **P** Séminaire sur le perfectionnement pédagogique
- 13 **P** Perfectionnement pédagogique sur les enjeux sociopolitiques
- 13 **P** Séminaire sur le coaching
- 14 **FONCTIONS SYNDICALES**
- 14 **P** Dossier de grief
- 14 **P** Les droits parentaux
- 14 **P** Négociation collective
- 15 **P** Procédures d'assemblée
- 15 **S** Évaluation des tâches 1
- 15 **S** Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi
- 16 **VIE SYNDICALE ET ENGAGEMENT CITOYEN**
- 16 **P** Formation multicontenu
- 16 **P** S'outiller pour la résolution de conflits
- 16 **P** Communication et prise de parole dans nos syndicats
- 17 **P** L'action sociale et politique: un engagement citoyen permanent
- 17 **P** Leadership
- 18 **P** L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales
- 18 **P** S'impliquer auprès des jeunes
- 18 **P** Commerce équitable et ateliers de misère
- 19 **P** Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée
- 19 **S** Relations avec les médias
- 19 **S** Camp de formation des jeunes
- 20 **S** Le rôle syndical dans les comités de francisation
- 20 **S** La diversité dans le contexte syndical
- 21 **SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**
- 22 **P** Alerte aux décibels
- 22 **P** Femmes et santé et sécurité du travail: mythes et défis syndicaux
- 22 **P** Enquête d'accident
- 22 **P** Contestation à la CNESST
- 23 **P** Le travail syndical en prévention
- 23 **P** Prévenir l'épuisement professionnel
- 23 **P** Réclamation à la CNESST
- 24 **P** Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation
- 24 **P** Violence en milieu de travail: prévention et indemnisation
- 24 **S** Plaideurs et plaideuses au TAT
- 25 **S** Actions en prévention: ergonomie et contaminants

- 26 **DÉLÉGUÉS SOCIAUX / DÉLÉGUÉES SOCIALES**
- 27 **NÉGOCIATION ET ADMINISTRATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE**
- 27 **P** Perfectionnement annuel du réseau retraite
- 28 **P** Perfectionnement – Prendre en main sa retraite
- 28 **S** Négocier le RRFS-FTQ
- 28 **S** Séminaire annuel sur la retraite
- 29 **S** La retraite: une approche syndicale  
Le financement des régimes à prestations déterminées
- 29 **S** La retraite: une approche syndicale  
Le placement des actifs d'un régime de retraite
- 30 **FB** Introduction aux avantages sociaux – Retraite et assurances
- 30 **FB** La retraite: une approche syndicale  
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite
- 31 **ASSURANCES COLLECTIVES**
- 31 **S** Comprendre pour agir en assurances collectives
- 32 **FORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**
- 33 **P** Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise
- 34 **S** Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise
- 34 **S** Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise
- 35 **S** Le calcul des coûts dans le processus de négociation
- 36 **S** Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective
- 36 **S** La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise
- 38 **S** Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi
- 39 **DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**
- 39 **S** Le développement socioéconomique local et régional
- 40 **PRATIQUES JURIDIQUES**
- 40 **S** Règles de preuve et de procédure
- 40 **S** Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs
- 41 **LE COLLÈGE FTQ-FONDS**
- 42 **SÉMINAIRE** – La nouvelle CNESST et le nouveau TAT: un an d'expérience
- 42 **SÉMINAIRE** – Session de formation sur les communications
- 43 **MODULE** – Comment dynamiser nos syndicats ?
- 44 **MODULE** – Le discours de la droite et son impact sur le développement socioéconomique
- 44 **MODULE** – Fiscalité 101
- 45 **LA SESSION DE 2017** – Conseillers et conseillères
- 46 **AUTRES FORMATIONS ET ACTIVITÉS**
- 47 **BUREAUX DE LA FTQ EN RÉGION**
- 48 **DOCUMENTS AUDIOVISUELS**
- 50 **FICHE D'INSCRIPTION**

**F** Formation de formateurs et de formatrices pour les cours de base

**P** Perfectionnement des formateurs et des formatrices

**S** Formation spécialisée

**FB** Formation de base

*Pour plus de détails, voir page 5.*



# L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation et par les membres des syndicats affiliés qui s'occupent de l'éducation dans leur syndicat ou leur conseil régional. Toutes ces personnes sont regroupées au sein du comité d'éducation de la FTQ qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

**Isabelle Coulombe**

Directrice  
514 383-8027

**Jean Binet**

Conseiller  
514 383-8012

**Rima Chaaban**

Conseillère  
514 858-4406

**Louise Miller**

Conseillère  
514 383-8015

**Manon Fournier**

Secrétaire  
514 383-8039

**Marie-Claude Groulx**

Secrétaire  
514 383-8041

**Marie-Josée Naud**

Conseillère  
514 383-8035

**Serge Beaulieu**

Conseiller  
514 383-8011

**Stéphane Hudon**

Conseiller  
514 383-8017

Collaborent à l'équipe de l'éducation le service de la francisation et celui de l'intégration des personnes immigrantes. Ils offrent des formations sur ces deux sujets.

L'équipe de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité est associée au service pour certaines formations de la filière économique.

Soulignons également les contributions de Denise Gagnon (FTQ) pour le dossier de la solidarité internationale, de l'équipe du service des communications de la FTQ pour les formations touchant les médias et de Daniel Champagne (Fonds de solidarité FTQ) pour le dossier du développement local et régional.

## Comment s'y retrouver

**Vous trouverez dans les pages suivantes différents types de formation :**

- les formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F),
- les perfectionnements de formateurs et de formatrices (P),
- les formations spécialisées (S),
- les activités de formation du Collège FTQ-Fonds.

## Formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F)

Elles regroupent les formations pour les cours de base : *Le délégué syndical et la déléguée syndicale, Introduction à la santé et sécurité du travail, Le délégué social et la déléguée sociale, Prendre en main sa retraite, Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances et L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*. Toutes ces formations sont sous la filière « volet pédagogique ».

## Perfectionnements des formateurs et des formatrices (P)

Ces sessions, de deux à cinq jours, visent à aider des formatrices et des formateurs expérimentés à :

- apprendre à donner un nouveau cours;
- actualiser le contenu d'un cours qu'ils donnent déjà;
- parfaire leurs connaissances pédagogiques.

Pour suivre ces perfectionnements, les personnes doivent déjà être formateurs ou formatrices.

## Formations spécialisées (S)

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir les droits des membres et d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme de formation spécialisée a d'abord été conçu pour les conseillers et les conseillères des syndicats affiliés à la FTQ.

Des militants et des militantes peuvent également être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

- des places sont disponibles;
- ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour toutes les sessions spécialisées, les coûts de perte du salaire, de transport, d'indemnité forfaitaire et d'inscription sont aux frais des participants et des participantes, à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions spéciales. Cependant, en ce qui concerne les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, seule la personne responsable à l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision. Pour connaître le nom de cette personne, veuillez consulter la liste qui se trouve dans ce programme à la page 8.

D'autres sessions de formation viennent appuyer le développement de l'action syndicale dans des domaines particuliers comme le développement des réseaux de délégués sociaux et de déléguées sociales, l'aide à la francisation des entreprises et le développement de l'emploi. Dans la plupart des domaines, la FTQ offre aussi un service de soutien aux syndicats affiliés qui veulent développer de tels programmes.

Dans la majorité des filières, vous retrouverez l'indication « Formation sur demande ». Il est difficile de prévoir des dates pour toutes les formations disponibles à la FTQ. Par contre, nous trouvons essentiel de faire connaître l'ensemble de notre offre de formation. C'est pourquoi plusieurs cours sont disponibles sur demande des syndicats affiliés et des conseils régionaux.

## Coordination des réseaux

Les membres du service de l'éducation coordonnent certains réseaux de militants et de militantes en collaboration avec d'autres services de la FTQ. Ces réseaux sont ceux qui regroupent :

- les membres siégeant à des comités de retraite;
- les délégués sociaux et les déléguées sociales;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et d'autres dépendances;
- les syndicats et les conseils préoccupés par l'intégration des personnes handicapées ou des personnes immigrantes;
- les membres siégeant aux instances régionales et sectorielles de développement de la main-d'œuvre et de développement régional ou local;
- les membres siégeant aux comités de francisation;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les droits des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgenres;
- les personnes militant pour la prévention ou la défense des personnes victimes de lésions professionnelles;
- les syndicats et conseils préoccupés par la défense des chômeurs et des chômeuses.

# Renseignements sur les sessions de formation

## Le coût des sessions

### LES FRAIS D'INSCRIPTION

Ces frais comprennent l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas.

### LES MODALITÉS DES SESSIONS EN RÉSIDENCE

Le coût comprend l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session, les frais d'hébergement et les repas. Sauf pour les sessions tenues en résidence, le service de l'éducation de la FTQ ne peut garantir la réservation des chambres dans les régions de Montréal et de Québec si les formulaires d'inscription ne sont pas envoyés au moins deux semaines avant le début de la session.

### FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Par le biais de ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ constitue le moyen privilégié pour contribuer, en conformité avec les valeurs du Fonds, à favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec.

En s'associant au Service de l'éducation de la FTQ, le Fonds de solidarité FTQ contribue au développement et à la réalisation des activités de formation économique auxquelles il est associé.

## L'horaire

Certains cours débutent en soirée et en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

La majorité des sessions comporte du travail en soirée. Les participants et les participantes doivent être disponibles entre 19 h et 22 h lors des formations.

## La taille des groupes

Sauf pour certains séminaires qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

## L'aide financière de la FTQ à ses affiliés en santé et sécurité du travail

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe.

Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ qui se chargera de faire reconnaître ce contenu de cours par la CNESST.

La FTQ rembourse le salaire brut perdu et accorde 50 \$ par personne par jour de formation pour les frais d'organisation. Cette subvention sert également à rembourser le salaire des participants et des participantes aux sessions de la FTQ. Cette année, l'enveloppe est de 4,20 \$ par membre affilié à la FTQ.

# Liste des membres du comité d'éducation

## Responsables politiques

**Serge Cadieux**, secrétaire général de la FTQ | 514 383-8000

**David Chartrand**, vice-président de la FTQ, AIMTA | 514 956-1578

**Anouk Collet**, vice-présidente de la FTQ, TUAC | 514 326-8822

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de chaque syndicat, des conseils régionaux, des conseillers et des conseillères du service de l'éducation et de la représentante du protocole UQAM.

### **AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada**

Isabelle Renaud  
514 875-7100 poste 306

### **AIMTA — Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale**

Gérald Tremblay  
514 956-1578

### **AMI — Association des manœuvres interprovinciaux**

Richard Goyette  
514 381-8780

### **CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie**

819 562-3922

### **CRFTQHY — Conseil régional FTQ Haute-Yamaska**

Manon Lapalme  
450 378-3557

### **CRFTQLL — Conseil régional FTQ Laurentides – Lanaudière**

Johanne Ringuette  
450 660-4476

### **CRFTQMM — Conseil régional FTQ Montréal métropolitain**

Hélène Simard  
514 387-3666 poste 2510

### **CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais**

819 771-4473

### **CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches**

Richard St-Onge  
418 622-4941

### **CRFTQSLStJCC — Conseil régional FTQ Saguenay – Lac St-Jean – Chibougamau-Chapais**

Hugues Villeneuve  
418 699-0199

### **FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité**

Benjamin Otis  
514 385-2051

### **FTQ-Construction**

François Patry  
514 381-7300

### **IPFPC — Institut professionnel de la fonction publique du Canada**

Robert Tellier  
514 796-7545

### **MÉTALLOS**

Marie-Danielle Lapointe  
514 850-2248

### **SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique**

Louise Ferland | 514 384-9681

### **SEPB — Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau**

Chantal Dumoulin  
514 522-6511 poste 237

### **SPQ — Syndicat des pompiers et pompières du Québec**

Jean-François Hamel  
514 383-4698

### **SQEEES-298 — Syndicat québécois des employées et employés de service**

Raymond Boucher  
514 727-1696 poste 7094

### **STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

Yannick Scott  
514 384-1204

### **Teamsters-Canada**

Brigitte Sottile  
450 682-5521 poste 232

### **TUAC — Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce**

Nicolas Jean  
514 725-9525

### **UES-800 — Union des employés et employées de service**

Cynthia Gagnier  
514 385-1717

### **Unifor**

Serge Dupont  
514 389-9223

# Ensemble, pour un monde plus juste

La campagne que la FTQ et ses syndicats affiliés mettent en œuvre s'adresse à nos militants et à nos militantes, à nos membres comme à la population. Bien que certains médias et commentateurs politiques ne relaient pas suffisamment l'information syndicale, nous tenterons par tous les moyens de faire connaître et de convaincre chacun et chacune du bien-fondé de nos positions.

La FTQ fait le pari que c'est en nous rapprochant de nos membres que nous serons le mieux à même de contrer l'influence de l'idéologie néolibérale, qui attaque rudement nos acquis sociaux et nos conditions de vie et de travail.

Bien que les différentes attaques puissent sembler disparates, il y a derrière elles un programme politique cohérent : celui des défenseurs d'un libéralisme économique sans entraves. Ce sont les associations d'employeurs, les chercheurs des think tanks de droite comme l'Institut économique de Montréal (IEDM), certains groupes de presse et commentateurs politiques, des partis à l'image du Parti conservateur du Canada.

La pensée néolibérale, malheureusement, a réussi à exercer une influence certaine sur la plupart des partis politiques qui, une fois portés au pouvoir, pratiquent une politique qui met à mal nos objectifs sociaux et économiques. Plus encore, ces idées influencent trop souvent

l'opinion publique et menacent la crédibilité du mouvement syndical auprès des travailleurs et des travailleuses.

Voilà pourquoi il faut riposter rapidement. Nous devons aller à la rencontre de nos membres, échanger avec elles et avec eux. Mieux connaître leur vision et leur volonté. Nous devons être capables de faire connaître les raisons pour lesquelles nous poursuivons nos luttes ainsi que les raisons pour lesquelles leur syndicat prend certaines positions ou défend tel projet de société.

## Une offre de formation adaptée

En appui à la campagne, nous travaillons à élaborer différentes activités de formation syndicale qui peuvent être utilisées, ou adaptées, dans divers contextes de rencontre avec les membres (assemblée, cours de base, demi-journée de formation, discussion à la machine à café, etc.).

Le service de l'éducation propose de centrer sa formation dans le cadre de la campagne sur quatre axes :

1. **Le sens** : Nos formations doivent être en mesure de rejoindre les valeurs de nos militants et de nos militantes, de partager nos différentes visions du syndicalisme.
2. **L'argumentaire** : Afin de faire face aux positions de la droite et de répondre à leurs attaques, nos militants et militantes doivent posséder des réponses

et des arguments afin de débattre des enjeux. Les formations favoriseront le développement d'un argumentaire efficace.

3. **Les attitudes** : Reprendre contact avec nos membres, aborder des sujets chauds, cela ne se fait pas n'importe comment; il est essentiel d'adopter des attitudes qui faciliteront ce rapprochement et, par le fait même, le dialogue.
4. **La motivation** : Finalement, afin de passer à l'action, il est primordial d'être motivés, de se donner les moyens d'agir dans nos milieux de travail.

Cette démarche de formation s'oriente vers une approche de la conscientisation. Si nous ne sommes pas conscients du danger, il est difficile de trouver un sens et la motivation d'agir ou de changer un comportement.

Suivez-nous sur le site Internet de la campagne « Ensemble pour un monde plus juste » à [unmondeplusjuste.org](http://unmondeplusjuste.org) sous l'onglet *Activités de formation*. Le site offre plusieurs autres outils concrets qui peuvent également être adaptés selon vos besoins.

Le Collège FTQ-Fonds est également un outil de formation de choix pour permettre une réflexion approfondie sur la montée de la droite néolibérale et sur les stratégies pour contrer son influence. Certains modules de formation du Collège 2016-2017 s'intègrent particulièrement bien à la campagne.

# Volet pédagogique

**Responsable de la filière :** Isabelle Coulombe 514 383-8027

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Cette filière vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle. Celle-ci repose sur le fait que toute formation part des acquis de la personne qui apprend et que cette dernière possède les moyens et l'expérience utiles à sa croissance, à son développement, à son orientation et à ses choix.

## Formation des formateurs et des formatrices

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés :

- à apprendre à donner de la formation;
- à se familiariser avec les méthodes actives de formation (jeu de rôle, exposé, discussion, etc.);
- à réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Ces sessions durent cinq jours et sont essentiellement pratiques. Les participants et les participantes sont invités à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur les plans des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis, de la compréhension de l'approche pédagogique et des caractéristiques de la formation ainsi que de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation. Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche FTQ en éducation syndicale.

## **L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances**

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner ces cours dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés ainsi que le rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et, surtout, à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours *Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes à ces dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente), en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurances collectives.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Avoir suivi les cours de base de la FTQ sur la retraite *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* et *Introduction aux avantages sociaux — retraite et assurances*

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



## **Introduction à la santé et sécurité du travail MISE À JOUR**

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail. En nous faisant connaître notre milieu de travail et nos principaux droits en ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

### **RESPONSABLES**

Serge Beaulieu et Isabelle Coulombe

### **DATES**

22 (soirée) au 27 janvier 2017  
En résidence

### **COÛT**

1300 \$

## **Le délégué social et la déléguée sociale**

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendances que vivent les confrères et consœurs de travail.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

### **RESPONSABLE**

Isabelle Coulombe

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

1300 \$

## **F** Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session cherche à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à illustrer le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé? C'est à ces questions que ce cours veut répondre

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

### **RESPONSABLES**

Jean Binet et Stéphane Hudon

### **DATES**

22 (soirée) au 27 janvier 2017  
En résidence

### **COÛT**

1300 \$

## **F** Prendre en main sa retraite

Cette session cherche à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Prendre en main sa retraite* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux participants et aux participantes le contenu de la formation. Par exemple, leurs préoccupations sur la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite, ainsi que les aspects financiers de la retraite.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite*

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

1300 \$

## **P** Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

### **RESPONSABLES**

Isabelle Coulombe et Jean Binet

### **DATES**

12 (soirée) au 17 mars 2017  
En résidence

### **COÛT**

1300 \$

## **P** Perfectionnement pédagogique sur les enjeux sociopolitiques

Les enjeux sociopolitiques semblent assez présents dans les formations. Du moins, on essaie de les intégrer dans certains cours. La plupart du temps, on les aborde par l'histoire, par la présentation de lois qui découlent de nos luttes et aussi par l'actualité politique qui concerne les sujets traités. On mentionne qu'on les traite aussi indirectement lorsque nous parlons de nos valeurs syndicales dans différentes formations. On a toutefois constaté que, pour plusieurs, il est plus facile de parler des enjeux politiques et sociaux lorsqu'ils sont bien intégrés dans le cahier de formation et présentés avec des exemples concrets, par exemple lorsqu'on aborde des lois sur la SST dans le cours du délégué et de la déléguée en SST ou encore le Code du travail dans les cours s'adressant aux déléguées et délégués syndicaux ou aux dirigeantes et dirigeants des syndicats locaux. Quand ces enjeux ne sont pas présents dans les manuels, il est plus difficile pour les formateurs et les formatrices, qui ne sont pas toujours à l'aise, de lancer une discussion ouverte sur un sujet qu'ils ou elles ne maîtrisent pas complètement.

Cette session vise à approfondir les compétences et les habiletés pédagogiques des formateurs et des formatrices dans l'animation d'activités de formation ou de discussions qui traitent de sujets et d'enjeux sociopolitiques.

## **P** Séminaire sur le coaching

Cette session vise à former des personnes qui encadrent le travail des formateurs et des formatrices. Elle est basée sur les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience identifiés comme coaches ou encadreurs par le syndicat ou le conseil régional. Il faut avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

### **RESPONSABLES**

Isabelle Coulombe et Jean Binet

### **DATES**

8 et 9 février 2017  
Montréal

### **COÛT**

200 \$

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

### **RESPONSABLES**

Isabelle Coulombe et Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

1300 \$

# Fonctions syndicales

**Responsable de la filière:** Jean Binet 514 383-8012

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résumant sommairement le travail syndical quotidien des militants et des militantes syndicaux. Pour bien faire ce travail, il importe que ceux-ci développent des compétences, des connaissances et des comportements essentiels pour y arriver. Cette filière englobe les formations destinées à outiller les militants et les militantes, entre autres en matière de gestion des dossiers de griefs, de négociation de convention collective, de tenue d'assemblées syndicales, etc.

## **P** Dossier de grief

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à équiper les responsables locaux et les responsables locales travaillant sur le règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Jean Binet et Marie-Josée Naud

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

400 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** Les droits parentaux

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui permet aux responsables locaux et aux responsables locales d'acquérir des connaissances sur la législation des congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Jean Binet et Isabelle Coulombe

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** Négociation collective

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de donner le cours de base qui vise à outiller les responsables locaux et les responsables locales à mieux s'organiser dans le cadre de la négociation d'une convention collective pour que les membres du comité de négociation jouent un rôle actif lors des négociations.

Le cours permet aussi d'informer les membres du comité de négociation sur les diverses tendances ou pratiques de négociation. Enfin, le cours veut mettre de l'avant la légitimité des demandes syndicales et l'implication des membres dans ce processus.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

400 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** Procédures d'assemblée

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, vise à outiller les dirigeants locaux et les dirigeantes locales dans la tenue de leur assemblée syndicale.

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée assurent le déroulement d'une assemblée dans l'ordre afin que la démocratie s'exprime pleinement.

## **S** Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de prendre connaissance des différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

Elle s'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation ou qui sont impliqués en équité salariale.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

200 \$ excluant les frais d'hébergement

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Aucune

### **RESPONSABLE**

Jean Binet en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP

### **DATES**

3 au 7 octobre 2016  
23 au 27 janvier 2017  
3 au 7 avril 2017  
2 au 6 octobre 2017  
En résidence

### **COÛT**

1 100 \$

## **S** Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traitera, entre autres :

- des critères d'admissibilité;
- du calcul du nombre de semaines de prestations;
- des critères d'exclusion;
- du calcul déterminant le montant des prestations et l'effet du travail sur celles-ci;
- du processus de contestation.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Aucune

### **RESPONSABLE**

Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

200 \$ excluant les frais d'hébergement

# Vie syndicale et engagement citoyen

**Responsable de la filière:** Rima Chaaban 514 858-4406

Pour appuyer le travail syndical quotidien, il importe de mettre en place tous les moyens pour animer la vie syndicale. Pour y arriver, les militants et les militantes doivent développer des compétences et des attitudes favorisant le leadership et la communication. Cette filière englobe les formations destinées à les outiller afin qu'ils développent un leadership syndical permettant un engagement citoyen permanent. De plus, ils développeront des compétences et des habiletés en communication dans les instances syndicales, mais aussi avec les différents médias d'information.

## **P** Formation multicontenu

Cette session d'une semaine en résidence vise à familiariser les formateurs et les formatrices au contenu des cours *Leadership*, *S'outiller pour la résolution de conflits* et *Communication et prise de parole dans nos syndicats*. Elle peut toutefois être aménagée différemment selon les besoins des affiliés.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Isabelle Coulombe

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

1300 \$

## **P** S'outiller pour la résolution de conflits

Cette session de trois jours est offerte aux formateurs et aux formatrices pour la donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base permet de doter les participants et les participantes d'une démarche de résolution de conflits afin d'intervenir en milieu de travail.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Marie-Josée Naud

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** Communication et prise de parole dans nos syndicats

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Le cours de base permet aux militants et aux militantes de s'outiller dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes circonstances officielles.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les participants et les participantes acquerront des compétences pour être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions politiques des élus pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin d'agir comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## **P** Leadership

Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales. Dans notre milieu, plusieurs prônent un leadership rassembleur, un leadership ouvert sur le monde et capable de tenir compte des réalités actuelles. Un leadership permettant d'augmenter l'efficacité de nos actions syndicales et de gagner nos batailles. Une telle formation n'a pas la prétention d'être la seule réponse à cette attente du milieu, mais elle est un outil majeur dans ce sens.

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui propose une réflexion permettant :

- de définir des styles de leadership;
- d'identifier les styles de leadership en lien avec les valeurs syndicales;
- de reconnaître les conditions et les habiletés nécessaires au développement d'un leadership syndical.

Cette session permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Jean Binet

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Même si les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre quotidien, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement. De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication. Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour se donner ainsi un outil complémentaire à une plus grande démocratie.

Plus particulièrement, le cours de base poursuit les objectifs suivants :

- comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans une organisation;
- outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

### RESPONSABLES

Rima Chaaban et Stéphane Hudon, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

### DATES

Sur demande

### COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## S'impliquer auprès des jeunes

Cette session de deux jours vise à outiller des militants et des militantes pour animer une rencontre d'introduction au syndicalisme auprès des jeunes des écoles secondaires.

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être référé par son syndicat ou son conseil

### RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

### DATES

Sur demande

### COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

## Commerce équitable et ateliers de misère

Cette courte activité de formation (une heure) vise à approfondir notre compréhension du phénomène des ateliers de misère et du commerce équitable. Elle cherche également à favoriser l'action de nos membres pour une plus grande solidarité entre travailleurs et travailleuses du Nord et du Sud.

Pour planifier une session, communiquez avec Isabelle Coulombe au 514 383-8027.

### RESPONSABLES

Rima Chaaban et Isabelle Coulombe

### DATES

Sur demande

### COÛT

Aucun

## **P** Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

Cette session de formation modulaire vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale. Ce cours de deux jours peut se moduler de différentes façons selon le temps dont on dispose.

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Isabelle Coulombe

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

300 \$ excluant les frais d'hébergement

## **S** Camp de formation des jeunes

Ce lac-à-l'épaulé de trois jours est un rassemblement annuel auquel sont conviés les jeunes membres de 35 ans et moins de tous les secteurs d'activité. Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, le Camp vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les jeunes membres.

Le Camp de 2016 propose de traiter, entre autres, d'inégalités sociales, de surconsommation et d'engagement militant. Une partie du Camp est également consacrée au Congrès FTQ qui aura lieu en fin d'année à Montréal (28 novembre au 2 décembre).

Le nombre de participants et de participantes ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Nous espérons que 2016 ne fera pas exception! Néanmoins, le nombre de chambres étant limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, avant la date limite du 29 août 2016.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Aucune

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban, Patrick Rondeau et Jean Binet

### **DATES**

28 au 30 septembre 2016  
Station touristique Duchesnay,  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

### **COÛTS**

#### **Chambre en chalet**

300 \$ par personne

#### **Chambre en pavillon**

Occupation simple: 415 \$

Occupation double: 340 \$

### **INSCRIPTION ET PROGRAMME**

[ftq.qc.ca/camp-jeunes-2016](http://ftq.qc.ca/camp-jeunes-2016)

## **S** Relations avec les médias

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin de rendre nos actions et nos luttes plus visibles dans ceux-ci.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie avec les médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Aucune

### **RESPONSABLE**

Rima Chaaban, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

### **DATES**

À déterminer

### **COÛT**

200 \$ excluant les frais d'hébergement

## **S** Le rôle syndical dans les comités de francisation

La francisation des milieux de travail constitue, à l'intérieur de l'aménagement linguistique du Québec, un objectif si important que la Charte de la langue française, désireuse de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois et Québécoise de travailler en français (article 4), a prévu des mesures structurelles et législatives très précises (articles 135 à 156) pour assurer la francisation des entreprises.

Par exemple, l'obligation de former un comité de francisation s'applique à toute entreprise dont l'effectif atteint le nombre de 100, même si elle applique déjà un programme de francisation. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'entreprise doivent représenter le tiers des membres du comité de francisation ou de tout sous-comité.

La session d'une journée permet aux participants et aux participantes de se familiariser avec les dispositions de la Charte de la langue française et de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation. Elle permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour que la francisation des milieux de travail progresse et devienne réalité.

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Jean Binet

### **DATES**

Octobre 2016

Décembre 2016

Février 2017

Avril 2017

En région : sur demande

Des invitations seront expédiées un mois avant la tenue de chaque séance d'information et paraîtront également sur le site de la Francisation du portail FTQ à [francisation.ftq.qc.ca](http://francisation.ftq.qc.ca).

Pour plus d'information ou pour connaître les dates exactes, communiquez avec Line Bolduc au 514 383-8000.

### **COÛT**

Aucun

## **S** La diversité dans le contexte syndical

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants, une fois établis au Québec, intègrent nos rangs. Cependant, leurs us et coutumes peuvent être différents de ceux de leur milieu de travail. Les milieux syndiqués sont alors exposés à des situations nouvelles auxquelles ils n'ont jamais fait face.

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

### **RESPONSABLES**

Rima Chaaban et Denise Gagnon

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun

Pour plus d'information ou pour connaître les dates, communiquez avec Émilie Favre au 514 383-8000.

# Santé et sécurité du travail

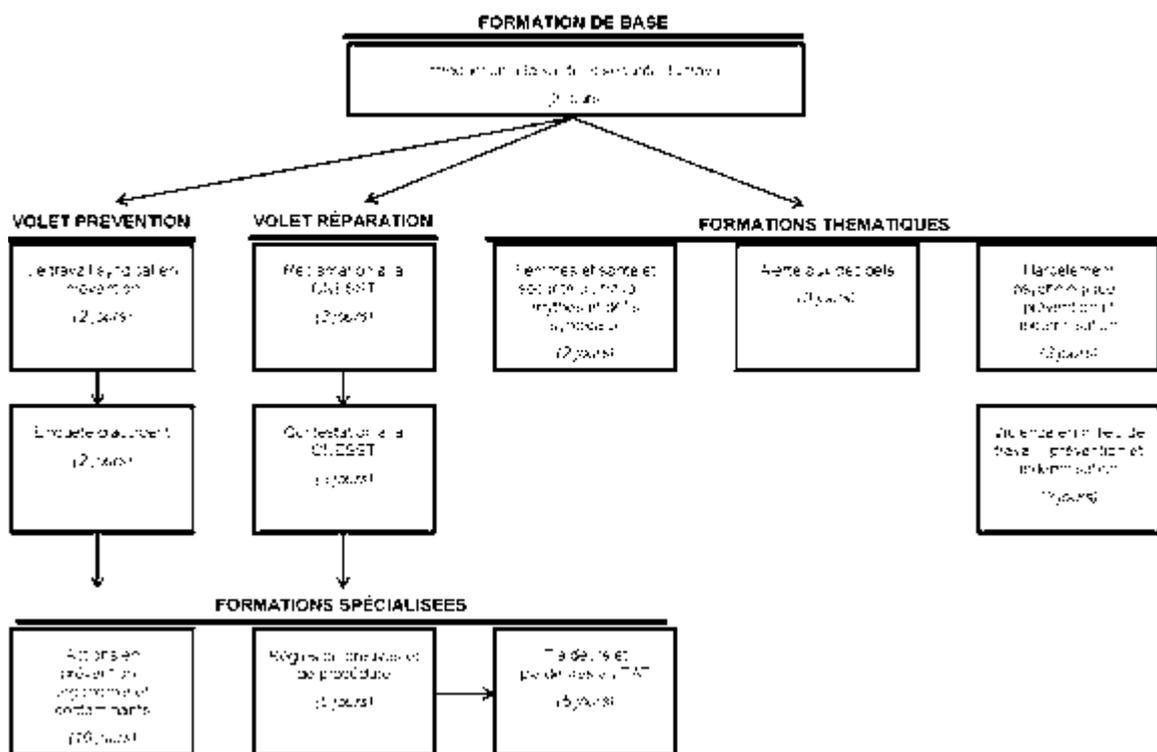
Responsable de la filière: Serge Beaulieu 514 383-8011

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison que la FTQ a développé, au cours des années, des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales à remplir dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Ces formations sont destinées aux militants et aux militantes de tous les niveaux: du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou à celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Tribunal administratif du travail (TAT).

Cette année, plusieurs cours en santé et sécurité du travail ont été mis à jour à la suite des modifications apportées par la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

## SCHEMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LA FTQ



## **Alerte aux décibels**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base, quant à lui, permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On y traite de divers types de bruit, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux** **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formatrices de s'approprier le contenu du cours *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux*.

Le cours de base vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu, en collaboration avec le service de la condition féminine de la FTQ

### **DATE**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **Enquête d'accident** **MISE À JOUR**

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **Contestation à la CNESST** **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

L'objectif général du cours de base est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT ainsi que de perfectionner leur démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et les participantes seront en mesure de mieux reconnaître leur rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **P** Le travail syndical en prévention **MISE À JOUR**

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. Ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés. Il permet également d'examiner de façon précise le fonctionnement au comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **P** Prévenir l'épuisement professionnel **MISE À JOUR**

Cette session d'une journée permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.

Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **P** Réclamation à la CNESST **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CNESST.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **P** **Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation** **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **P** **Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation** **NOUVEAU**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui ne s'applique qu'aux travailleurs et travailleuses **sous juridiction fédérale**.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions réglementaires pertinentes du Code canadien du travail, et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de violence en milieu de travail, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers particuliers.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

## **S** **Plaideurs et plaideuses au TAT**

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du TAT et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

S'adresse aux personnes qui ont suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

### **DATES**

26 (soirée) au 31 mars 2017

En résidence

### **COÛT**

1 300 \$

## **S** Actions en prévention : ergonomie et contaminants

Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été élaborée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes pour leur faciliter l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux membres des comités de santé et de sécurité du travail et aux représentants et aux représentantes à la prévention de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base pour analyser leur milieu de travail.

Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : principes généraux en hygiène industrielle; rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail. Lors de la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention qui ont suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*, *Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*.

### **RESPONSABLE**

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

### **DATES**

Sur demande

### **COÛT**

2 300 \$

# Délégués sociaux Déléguées sociales

**Responsables de la filière:** Isabelle Coulombe 514 383-8027 et Rima Chaaban 514 858-4406

Plus de 2 500 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau d'entraide syndical de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Et nos membres vivent toujours des difficultés et des moments de détresse.

Cette filière de formation met en vitrine la formation continue offerte aux délégués sociaux et aux déléguées sociales pour poursuivre leur travail de soutien, d'encouragement et de référence auprès de leurs confrères et consœurs en difficulté.

Le service de l'éducation offre la formation de formateurs et de formatrices pour développer le réseau de DS (voir page 11).

**D'autres formations syndicales sont disponibles dans les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et de développer leurs compétences:**

## Les collectifs d'entraide

Cette session de deux jours vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes.

## Prévenir l'épuisement professionnel (p. 23)

Un perfectionnement pour les formateurs et les formatrices est offert en lien avec la formation de base sur le sujet et permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. On y aborde aussi les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans notre milieu de travail dans une perspective de prévention ou pour éviter que la situation se détériore.

## S'outiller pour la résolution de conflits (p. 16)

Les militantes et les militants des syndicats locaux peuvent parfois être interpellés pour intervenir afin de régler des conflits entre les membres. Un perfectionnement pour les formateurs et les formatrices est offert afin de les familiariser avec une démarche de résolution des conflits. Ils pourront ensuite former des participants et des participantes pour qu'ils puissent intervenir en milieu de travail.

## Harcèlement psychologique: prévention et indemnisation (p. 24)

Suite à la fusion des cours *Le harcèlement psychologique* et *L'enquête dans un dossier de harcèlement psychologique*, une session de perfectionnement de formateurs et de formatrices a été élaborée afin de s'appropriier le contenu du nouveau cours de base, qui vise à outiller les responsables locaux sur les lois et dispositions qui s'appliquent en lien avec le harcèlement psychologique. Cette formation permet aussi de développer une démarche syndicale de résolution de cas et de se familiariser avec une méthode d'enquête pour traiter ces dossiers.

## La prévention du suicide: L'action syndicale en milieu de travail

Bien des militantes et des militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide. Cette formation vise à former des personnes qui peuvent agir dans leur milieu de travail, pour aider les personnes qui vivent de telles situations de détresse ainsi que pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

# Négociation et administration de nos régimes de retraite

Responsable de la filière: Marie-Josée Naud 514 383-8035

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au congrès de 2001

Ces sessions visent à mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, à négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et à prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

## **P** Perfectionnement annuel du réseau retraite

Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques entourant nos systèmes de retraite québécois et canadien. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour nous aider à mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives sur la sécurité financière à la retraite de nos membres et à agir dans leur intérêt.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être formateur ou formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS (Régime de retraite par financement salarial) de la FTQ.

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

25 (soirée), 26 et 27 octobre 2016  
En résidence

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.

## **P** Prendre en main sa retraite

Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour les formateurs et formatrices du cours *Prendre en main sa retraite*. Nous discuterons notamment, lors de cette journée, de l'approche pédagogique utilisée dans la formation ainsi que les enjeux d'actualités qui touchent particulièrement les futurs retraités et les futures retraitées. Des invités participeront à cette rencontre afin d'alimenter notre réflexion.

### **EXIGENCE**

Être formateur ou formatrice du cours *Prendre en main sa retraite*

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATE**

7 février 2017  
Montréal

### **COÛT**

Aucun.



## **S** Négocier le RRFS-FTQ

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, ces régimes ne sont pas accessibles dans un grand nombre d'entreprises, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multiemployeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère syndicale et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

29 mars 2017, à 13 h 30 – Québec  
30 mars 2017, à 13 h 30 – Montréal

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



## **S** Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

14 et 15 mars 2017  
Montréal

### **COÛT**

150 \$ excluant les frais d'hébergement



## **S** La retraite : une approche syndicale **NOUVEAU** Le financement des régimes à prestations déterminées

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central. De 2014 à 2016, suite aux recommandations du Rapport d'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs (municipal, universitaire et privé) pour le meilleur et pour le pire.

Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à se restructurer d'une façon ou d'une autre au niveau de leur financement. Il devient donc essentiel de mieux s'outiller dans ce domaine afin de tirer son épingle du jeu. Comment proposer des solutions qui seront dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et en lien avec nos principes et valeurs syndicales ?

Ce cours vise donc à vous permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite à prestations déterminées en utilisant les outils disponibles à cette fin, en plus de vous permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ce régime, et ce, dans l'intérêt des membres.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Siéger à un comité de retraite ou en négociateur

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

24, 25 et 26 janvier 2017 - Montréal  
14, 15 et 16 février 2017 - Montréal

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



## **S** La retraite : une approche syndicale **NOUVEAU** Le placement des actifs d'un régime de retraite

Tous les membres siégeant à un comité de retraite, qu'ils soient à prestations déterminées ou à cotisation déterminée, sont interpellés un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Identification des différents types de placements et de leurs rôles;
- Reconnaître l'importance d'une politique de placement efficace et de son suivi rigoureux;
- Déterminer les principes permettant de choisir les gestionnaires de portefeuilles et d'assurer leur suivi;
- Perspective syndicale en matière de placement et d'exercice de droits de vote.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement.

### **RESPONSABLE**

Marie-Josée Naud

### **DATES**

4 et 5 avril 2017 - Montréal  
9 et 10 mai 2017 - Montréal

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



## DANS CETTE FILIÈRE, NOUS ASSURONS AUSSI L'ORGANISATION DES FORMATIONS DE BASE SUIVANTES :

### **FB** Introduction aux avantages sociaux – Retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette journée de formation, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

#### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

#### RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

#### DATES

Sur demande

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

#### COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



### **FB** La retraite: une approche syndicale **MISE À JOUR** L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril l'avenir de ceux-ci et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

#### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

#### RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

#### DATES

Session organisée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

15, 16 et 17 novembre 2016

Session organisée par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain  
31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février 2017

#### COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



# Assurances collectives

Responsable de la filière : Marie-Josée Naud 514 383-8035

## Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

### RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

### DATES

31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février 2017  
Montréal

21, 22 et 23 février 2017  
Québec

Session organisée par le Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière  
19, 20 et 21 septembre 2016

### COÛT

Aucun



# Formation économique et financière

Responsables de la filière: Jean Binet 514 383-8012 et Louise Miller 514 383-8015

## L'emploi et la situation économique et financière de l'entreprise

Que l'on soit en période de crise ou de pleine croissance, les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Dans une économie de plus en plus ouverte, elles subissent les effets d'une mondialisation plus axée sur l'augmentation du capital des plus riches que sur le bien-être des travailleurs et des travailleuses. Ces changements constants que nous vivons, ou que nous subissons dans nos milieux de travail, impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler pour les conseillers et les conseillères, ainsi que pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux. Leur travail exige davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses qu'ils représentent.

## Comprendre l'influence de l'environnement économique et politique sur les entreprises et sur l'emploi

Pour les conseillers et les conseillères, il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux, qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

## Agir pour protéger nos emplois... et nos entreprises

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Fonds de solidarité de la FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise. L'offre de formation répond à deux grands objectifs de notre travail syndical:

- prévenir les pertes d'emploi;
- agir pour limiter les impacts négatifs lors des pertes d'emploi ou de fermeture de l'entreprise.

L'offre de formation centrée sur le fonctionnement de l'entreprise et sur la compréhension de sa situation financière développée par la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ comporte déjà un certain nombre de formations disponibles, dont les formations des pages 33 et 34 ainsi que celles qui sont offertes par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité de la FTQ.

## Les coûts de la convention collective liés à la rémunération

La dimension des coûts de main-d'œuvre constitue une part souvent importante des coûts de production des biens et services des entreprises, et ces coûts sont au cœur des négociations lors du renouvellement des conventions collectives. De plus, durant les dernières années, on a pu constater une augmentation du nombre d'entreprises où les employeurs sont en demande de concessions monétaires durant la vie de la convention collective. Ces demandes de concessions peuvent concerner autant les salaires que certains avantages sociaux comme les assurances collectives ou les régimes de retraite, dont les coûts ont considérablement augmenté durant les dernières années.

Pour répondre à une demande des syndicats affiliés, le service de l'éducation de la FTQ a développé une nouvelle formation afin d'aider les conseillers syndicaux et les conseillères syndicales à calculer les coûts de la rémunération des travailleurs et des travailleuses qu'ils représentent. La maîtrise d'une méthode de calcul (un chiffrier Excel adapté au contenu de la formation) leur permettra d'avoir davantage de contrôle sur la négociation et sur leur travail avec le syndicat local.

## En conclusion

Cette filière de formation économique a pour objectif de proposer aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats locaux ainsi qu'aux conseillers et aux conseillères des syndicats affiliés des activités de formation qui facilitent leur travail et permettent de mieux protéger les emplois et les conditions de travail.

## FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

### Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise

Ce perfectionnement vise à outiller les formateurs et les formatrices à donner le cours de base *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise* dans leur syndicat, leur conseil ou à la FTQ (voir description à la page 34).

#### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice et avoir obligatoirement suivi le cours *Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise*

#### RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

#### DATES

Sur demande

#### COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



## **S** Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise

Le travail des conseillères syndicales et des conseillers syndicaux nécessite un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettent, d'une part, de bien conseiller les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux et de les soutenir dans leur travail et, d'autre part, de négocier avec plusieurs employeurs ayant des réalités souvent très différentes. Pour bien exercer leur rôle, ils doivent être en mesure de comprendre le fonctionnement de l'entreprise où ils interviennent. Ils doivent aussi connaître son environnement économique et politique afin de déterminer et d'évaluer les facteurs externes qui peuvent avoir une influence sur son fonctionnement ou sa situation financière.

La session s'inscrit dans une vision d'approche préventive et a pour objectif d'aider les conseillers et les conseillères à :

- intégrer une démarche axée sur l'action préventive dans leur pratique syndicale afin de pouvoir aider les syndicats locaux à l'implanter dans leur milieu de travail;
- comprendre les grandes fonctions de l'entreprise afin de pouvoir réaliser un diagnostic qui aidera à orienter les décisions de négociation ou d'action ainsi que la mobilisation du syndicat local;
- se familiariser avec le langage financier, lire et comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- connaître les programmes et les ressources disponibles pour aider les entreprises en difficulté et les travailleuses et les travailleurs concernés par les décisions prises par l'entreprise.

## **S** Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise

Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante syndicale et de dirigeant syndical lorsqu'il faut analyser le fonctionnement de notre entreprise, en temps régulier ou en situation de crise. Les participants et les participantes apprennent aussi à lire et à comprendre le fonctionnement d'une entreprise et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficulté. De plus, la formation vise à ce que les participants et les participantes puissent évaluer la situation financière d'une entreprise et situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

Enfin, à partir d'un cas concret, les participants et les participantes font le diagnostic de l'entreprise en déterminant ses forces et ses faiblesses à partir des signes de difficultés qui apparaissent dans leur travail d'analyse. Puis, ils se penchent sur les solutions qui pourraient être envisagées pour éviter des pertes d'emploi.

La formation vise donc à permettre l'intégration d'une approche préventive dans les milieux de travail et à mobiliser les membres afin qu'ils deviennent les yeux et les oreilles des dirigeantes et des dirigeants du syndicat local.

### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être conseillère ou conseiller syndical ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein

### **RESPONSABLES**

Louise Miller et Jean Binet

### **DATES**

Le cours est disponible sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional de la FTQ.

### **COÛT**

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



### **EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Être dirigeant ou dirigeante, responsable ou élu des syndicats locaux, ayant au moins trois ans d'expérience dans son syndicat

### **RESPONSABLES**

Jean Binet et Louise Miller

### **DATES**

10, 11, 12 et 13 avril 2017  
Montréal

Sessions organisées par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain  
31 octobre, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre 2016  
13, 14, 15 et 16 février 2017  
Montréal

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



# Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

Pour la dirigeante et le dirigeant, la connaissance et l'analyse des coûts de convention collective est un aspect important de la préparation de la négociation, mais aussi des échanges et du marchandage auxquels elle donnera lieu. Cela nous permet d'assurer notre crédibilité, à la fois auprès de l'employeur et auprès de nos membres. Cela nous donne aussi de l'assurance et nous rend davantage autonomes et proactifs face aux experts et à l'employeur.

Le comité de négociation peut ainsi travailler de concert avec la conseillère ou le conseiller afin de mieux négocier. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux membres le coût réel de nos demandes et de celles de l'employeur.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

## EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant ou dirigeante d'un syndicat, d'une unité ou d'une section locale ayant suivi la formation de base en négociation et ayant une expérience syndicale d'au moins trois ans. Disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

## RESPONSABLES

Jean Binet et Stéphane Hudon, en collaboration avec Louise Miller

## DATES

3 au 6 octobre 2016

3 au 6 avril 2017

5 au 8 juin 2017

Montréal

## COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



## Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Pour la conseillère et le conseiller, ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective. Pour mieux négocier, il est aussi utile de connaître l'espace occupé par nos salaires et nos conditions de travail dans le budget global de l'entreprise. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux ainsi qu'aux membres le coût réel de leurs demandes et de celles de l'employeur. À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffré permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseiller ou conseillère, ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein, disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

### RESPONSABLES

Jean Binet et Stéphane Hudon, en collaboration avec Louise Miller

### DATES

19 au 22 septembre 2016  
Montréal

### COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



## La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise **NOUVEAU**

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur.

Elle comporte aussi des exigences en matière d'animation de la vie syndicale dans le but de bien informer les membres afin qu'ils saisissent mieux l'ensemble des enjeux de la négociation et qu'ils se mobilisent, portent et soutiennent leur projet syndical et leur comité de négociation.

Enfin, elle nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines (88 heures de formation) non consécutives, la formation sera dispensée en résidence, en grande partie sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat. La formation intégrera, entre autres, plusieurs contenus ou éléments de contenus adaptés de différentes formations.

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Cette formation s'adresse aux conseillères et aux conseillers des syndicats affiliés ainsi qu'aux militants et aux militantes expérimentés qui participent au processus de négociation dans leur syndicat.

Le nombre de places étant limité, les responsables des syndicats affiliés sont invités à transmettre la fiche d'inscription des personnes qui sont proposées pour suivre la formation. Pour les personnes qui ne sont pas conseillères ou conseillers, le syndicat devra s'assurer et démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience syndicale et de formation pour pouvoir participer activement à la formation.

## PREMIÈRE SEMAINE

- Les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation;
- Connaître et évaluer le fonctionnement d'une entreprise: diagnostic des grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes;
- Analyser la situation financière de l'entreprise: lire et comprendre des états financiers de même que les informations financières disponibles, notamment pour les entreprises publiques;
- Connaître et comprendre la part des coûts de main-d'œuvre dans le budget des entreprises;
- L'apprentissage du fichier Excel développé par la FTQ et une ressource consultante pour calculer les coûts de la rémunération;
- Le calcul des coûts: élaboration de la structure de calcul à partir d'une démarche générale.

## DEUXIÈME SEMAINE

- Le calcul des coûts: élaboration de la structure de calcul du portrait actuel de l'entreprise étudiée;
- Le cadre légal des négociations;
- Les tactiques et les stratégies de négociation selon le contexte du milieu de travail;
- Au regard de l'analyse de l'entreprise étudiée, préparation par les deux parties (employeur et syndicat) du cahier de demandes (et de leur argumentation économique) quant aux éléments liés à la rémunération globale;
- La négociation en action: jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie;
- La présentation de l'état des négociations aux membres;
- La conclusion de la négociation.

De plus, plusieurs invités viendront réfléchir avec les participants et participantes sur des questions spécifiques, par exemple, les enjeux des régimes de retraite et d'assurance, les stratégies et tactiques de négociation, etc.

Les participantes et les participants à cette première formation « pilote » seront choisis parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés. Ils et elles devront disposer d'un ordinateur portable et d'une souris pour être en mesure de bien assimiler la formation technique sur le logiciel de calcul des coûts de main-d'œuvre. Les modèles de « tablettes » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel.

### RESPONSABLE

Jean Binet, avec la collaboration de Louise Miller et de Stéphane Hudon pour la FTQ

En collaboration avec le service de formation du Fonds de solidarité FTQ

### DATES

23 au 28 avril 2017 et

7 au 12 mai 2017

En résidence

### COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.

Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



## **S** Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

Ce séminaire s'adresse aux personnes qui représentent la FTQ dans les instances de la Commission des partenaires du marché du travail (conseils régionaux des partenaires du marché du travail et comités sectoriels de main-d'œuvre) ainsi qu'aux personnes qui siègent à des organismes de développement économique local et régional.

Le monde du travail est en transformation continue et, chaque année, de nouveaux enjeux se dessinent, de nouvelles politiques sont adoptées et de nouvelles mesures sont disponibles pour les entreprises et la main-d'œuvre. Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et il est dans notre intérêt de bien les connaître si nous voulons orienter notre action syndicale pour mieux protéger nos emplois et améliorer le travail et les conditions de travail de nos membres.

Le séminaire est donc une occasion privilégiée pour faire le point sur les nouveaux enjeux du dossier de l'emploi qui ont et auront des répercussions sur nos milieux de travail, sur nos pratiques syndicales et sur nos mandats de représentation dans les organisations qui traitent des questions liées à l'emploi. Le séminaire est organisé par la FTQ avec la collaboration du Fonds de solidarité FTQ.

Les thématiques du séminaire étant en lien direct avec l'actualité politique et économique ainsi qu'avec les travaux de la Commission des partenaires, les thèmes seront déterminés en cours d'année et les personnes qui représentent la FTQ dans les instances partenariales en seront informées. L'information sera aussi disponible sur le site Internet de la FTQ.

### **RESPONSABLE**

Louise Miller

### **DATES**

À déterminer

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement du Fonds de solidarité s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères des syndicats.



# Développement local et régional

**Responsable de la filière :** Stéphane Hudon 514 383-8017

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse.

Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional.

## **S** Le développement socioéconomique local et régional

Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les militantes et les militants intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

### **RESPONSABLE**

Stéphane Hudon

### **DATES**

Déterminées avec les conseils régionaux selon les besoins

### **COÛT**

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



# Pratiques juridiques

**Responsables de la filière :** Serge Beaulieu 514 383-8011 et Jean Binet 514 383-8012

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militantes et aux militants ainsi qu'aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

## Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaignante.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

Cette session s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier du grief* ou qui ont suivi les cours de base en santé et sécurité du travail, le cours *Contestation à la CNESST* ou qui possèdent une formation équivalente.

### RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet

### DATES

12 (soirée) au 17 février 2017  
En résidence

### COÛT

1300 \$

## Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaignantes d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problèmes retenus. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Ce séminaire s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et qui possèdent une bonne expérience comme plaideur ou plaignante en arbitrage. Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars ou avril.

### RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet

### DATES

10 et 11 mai 2017  
Laval

### COÛT

200 \$ ou 250 \$ pour les avocats et les avocates qui désirent qu'une attestation de participation leur soit remise, excluant les frais d'hébergement.

# Le Collège FTQ-Fonds

**Responsable :** Isabelle Coulombe 514 383-8027

Le Collège FTQ-Fonds est un lieu de formation pour les leaders actuels et futurs du mouvement syndical FTQ. Créé en 1999, c'est l'un des moyens dont la FTQ et son Fonds de solidarité se sont dotés pour faire échec aux forces qui menacent les droits et les conditions de travail et de vie de millions de travailleurs et de travailleuses au Sud et au Nord.

Le Collège est l'un des piliers de notre projet social syndical qui place l'économie au service du social et qui prend acte des interdépendances entre les humains et des solidarités nécessaires pour créer un meilleur partage des richesses.

Le Collège veut contribuer à renforcer la présence syndicale dans la société québécoise pour donner droit aux revendications légitimes des travailleurs et des travailleuses et des plus démunis de notre société. Sa mission est de contribuer à développer la capacité des leaders syndicaux et des organisations syndicales d'influencer les décisions économiques et de mobiliser pour le changement social.

En 2016-2017, le Collège propose des activités de formation visant particulièrement à renforcer les syndicats comme lieux de démocratie et vecteurs de changement dans l'entreprise.

S'il s'adresse principalement aux conseillers et conseillères des syndicats affiliés de la FTQ, le Collège propose aussi des activités ouvertes aux dirigeants et dirigeantes de sections locales.

## LES SÉMINAIRES D'ANALYSE DE PRATIQUE

Les séminaires visent à répondre aux besoins immédiats rencontrés au quotidien par les conseillers et conseillères ainsi qu'à susciter une réflexion critique sur leur pratique. À partir de leur expérience et de l'analyse de cas concrets, ces séminaires favorisent l'échange, le partage d'expertise et la recherche des meilleurs moyens d'exercer le métier.

### OBJECTIFS

- Rendre les conseillers et conseillères plus aptes à faire face aux situations concrètes;
- Amorcer la création d'une communauté de pratique;
- Réfléchir à la diversité de moyens pour résoudre les problèmes;
- Améliorer la capacité de faire des gains.

### POUR QUI ?

Conseillères syndicales et conseillers syndicaux

### ANNULATION

Un minimum de 12 inscriptions est requis pour qu'un séminaire ait lieu.

### COÛT

Aucun. Les frais de formation et les dîners sont assumés par le Fonds de solidarité. Les frais de transport sont à la charge des syndicats.



## Séminaire – La nouvelle CNESST et le nouveau TAT : un an d'expérience

Depuis janvier 2016, la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail est venue apporter des changements importants dans les pratiques de relations du travail.

Si les lois du travail concernées n'ont pas changé, qu'en est-il des processus administratifs et des fonctionnements des organismes ainsi fusionnés ?

Ensuite, la loi a créé le Tribunal administratif du travail qui assume les compétences de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail. Comment ce nouveau tribunal traite-t-il les litiges ? Quelle expérience avons-nous acquise depuis un an au niveau de nos pratiques pour assurer la meilleure défense possible pour les travailleurs et travailleuses ?

Ce séminaire permettra aux participants et aux participantes de partager leurs expériences et de réfléchir aux moyens de partager nos stratégies de représentation aux nouvelles caractéristiques de ce Tribunal.

### RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Serge Beaulieu

### INVITÉ

À déterminer

### DATES

28 février 2017

Montréal

2 mars 2017

Québec

## Séminaire – Session de formation sur les communications

Le personnel syndical chargé des communications est confronté à de nouveaux défis. Le monde des médias est en bouleversements constants. La technologie se raffine et les moyens de communication posent des défis nouveaux et ouvrent des possibilités inimaginables.

Cette session de formation sur mesure pour les conseillers syndicaux et les conseillères syndicales responsables des communications internes et externes est l'occasion de prendre le temps de mettre en commun les expertises, les ressources et les stratégies pour que les communications syndicales atteignent leurs objectifs : informer et sensibiliser les membres, influencer le cours des événements.

Ce séminaire permettra aux participants et aux participantes de partager des expériences et des pratiques avec des personnes occupant les mêmes fonctions, de prendre du recul sur le travail quotidien et sur le monde des communications, de développer des synergies pour augmenter l'impact des communications syndicales et de réfléchir à l'impact des changements technologiques sur notre façon de faire des communications dans les syndicats.

Plus spécifiquement, le séminaire permettra d'apprendre à utiliser certaines des technologies qui facilitent le travail des personnes aux communications et de réfléchir aux transformations des pratiques de communication et à l'évolution du monde des médias.

### RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

### INVITÉ(S)

Conseiller(s) ou conseillère du service des communications de la FTQ

### DATES

Hiver 2017

## LES MODULES DE FORMATION

Les modules visent à approfondir les questions économiques, sociales et politiques pertinentes à l'exercice des fonctions syndicales. En présence d'une personne reconnue pour son expertise dans le domaine, le module permet de s'approprier les concepts théoriques pertinents et de développer la capacité stratégique d'argumenter et de contribuer activement au débat social.

### OBJECTIFS

- Augmenter l'aisance et l'efficacité des conseillers et conseillères ainsi que des personnes élues dans l'exercice de leurs fonctions;
- Soutenir le perfectionnement en droit du travail et en relations du travail;
- Soutenir le perfectionnement des compétences de communication, de stratégie et de leadership;
- Familiariser avec les grands enjeux de société.

### POUR QUI ?

Conseillères syndicales ou conseillers syndicaux, dirigeantes et dirigeants des syndicats locaux.

### ANNULATION

Un minimum de 15 inscriptions est requis pour qu'un module ait lieu.

### COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ. Une politique de remboursement des salaires s'applique aux personnes qui ne sont pas libérées à plein temps selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



## Module – Comment dynamiser nos syndicats ?

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des militants et des militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres ? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical ? Les recherches effectuées au Centre de recherche international sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, codirecteur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

### RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Rima Chaaban

### INVITÉ

Christian Lévesque, HEC

### DATES

5 et 6 avril 2017  
Montréal

## Module – Le discours de la droite et son impact sur le développement socioéconomique

Il ne fait pas bon être progressiste aujourd’hui. Les options politiques qui revendiquent la justice sociale n’ont pas la cote. Il semble que beaucoup d’hommes et de femmes politiques, une frange importante des médias et même le grand public adhèrent aux idées économiques conservatrices prônant la réduction du rôle de l’État et l’austérité budgétaire. Plusieurs des membres de la FTQ sont sensibles aux discours qui font miroiter des baisses d’impôts et de taxes. Comment faire face à ce discours? Ce module de formation abordera les thèmes suivants :

- Comprendre les concepts et les idéologies
- Les politiques néolibérales
- Comment expliquer l’attrait des politiques néolibérales auprès de la population, y compris chez certains militants syndicaux et militantes syndicales?
- Que reste-t-il de la sociale démocratie, chez nous et ailleurs dans le monde?
- Les syndicats, la solution pour la « classe moyenne »?

## Module – Fiscalité 101

Ce module permettra de comprendre et de s’appropriier les concepts et le vocabulaire de la fiscalité alors qu’une Commission d’examen sur la fiscalité a été mise sur pied par le gouvernement du Québec. Au moment où le débat public s’engage sur cette question, les personnes participantes seront en mesure d’évaluer les pistes proposées et de partager leurs apprentissages dans leur milieu. Nous traiterons plus particulièrement les thèmes suivants :

- À quoi sert la fiscalité?
- Qu’entend-on par « impôt progressif »?
- Impôt sur le revenu ou taxes à la consommation : comment choisir?
- Quelle est la contribution des entreprises et des particuliers dans l’assiette fiscale?
- Le mythe de la fiscalité trop lourde des entreprises : des comparaisons éclairantes
- Services publics universels et gratuits ou tarification : quels sont les critères?
- Faut-il s’inquiéter du déficit et de la dette?

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical, dirigeant ou dirigeante des syndicats locaux

### RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

### DATES

22 et 23 mars 2017  
Montréal

### EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical, dirigeant ou dirigeante des syndicats locaux

### RESPONSABLES

Isabelle Coulombe  
et Marie-Josée Naud

### INVITÉ

Éric Pineault, UQAM

### DATES

10, 11 et 12 avril 2017  
Montréal

# LES SESSIONS INTENSIVES DE RÉFLEXION ET D'APPROFONDISSEMENT

Une session intensive est offerte annuellement en mai. Cette session de cinq semaines est ouverte en alternance aux personnes élues et aux conseillers et conseillères.

La session intensive vise à développer le leadership afin d'influencer les transformations sociales économiques et politiques. S'appuyant sur l'expérience des participants et des participantes, la session intensive contribue à développer la pensée critique et les capacités de communication et de stratégie par des approches pédagogiques actives. Des conférenciers réputés viennent également apporter leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats: renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation. De plus, chaque personne réalise un plan d'action pour dynamiser son organisation syndicale.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'équiper pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

## La session de 2017 – Conseillers et conseillères

Cette session vise à développer les compétences formulées lors de l'évaluation et à préparer à faire face aux défis que rencontrent les syndicats.

### OBJECTIFS

- Prendre du recul par rapport au travail quotidien;
- Perfectionner les compétences de conseiller ou conseillère.

### POUR QUI?

Conseillère syndicale ou conseiller syndical désigné par son vice-président ou sa vice-présidente au Bureau de direction de la FTQ.

### RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Marie-Josée Naud

### DATES

23 avril au 26 mai 2017

- En résidence: 23 au 28 avril, 30 avril au 5 mai, 14 au 19 mai, 21 au 26 mai 2017
- À domicile: 7 au 12 mai 2017

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 janvier 2017

### COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



# Autres formations et activités

## La tournée sur la jurisprudence en santé et sécurité du travail

Le responsable de la filière sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du TAT et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Sur demande, cette session s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

## La Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 20 au 24 mars 2017.

## La Semaine de la relève

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales.

La prochaine édition aura lieu en avril 2017. Pour plus d'information : [ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale](http://ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale)

## N'oubliez pas

### Semaine de prévention du suicide

Début février

### Journée de reconnaissance du travail des délégués sociaux et des déléguées sociales

14 février

### La journée internationale des femmes

8 mars

### La journée internationale de la Francophonie

20 mars

### Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

21 mars

### Le jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles

28 avril

### Fête internationale des travailleurs et des travailleuses

1<sup>er</sup> mai

### Semaine nationale de la santé mentale

2<sup>e</sup> semaine de mai

### La journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

17 mai

### La journée mondiale de la diversité culturelle

21 mai

### Semaine québécoise des personnes handicapées

1<sup>er</sup> au 7 juin 2017

### La journée mondiale contre le travail des enfants

12 juin

### Célébrations de la Fierté Montréal

2<sup>e</sup> semaine complète d'août

### La journée internationale de l'alphabétisation

8 septembre

### Journée mondiale de la prévention du suicide

10 septembre

### Semaine de sensibilisation aux maladies mentales

3 au 9 octobre 2016

### La journée mondiale d'action pour le travail décent

7 octobre

### Semaine de la prévention de la toxicomanie

21 au 26 novembre 2016

### Les journées québécoises de la solidarité internationale

Novembre 2016

### La journée internationale des personnes handicapées

3 décembre

### La journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

6 décembre

## Rencontres annuelles

### Les membres des comités de francisation

24 mars 2017

### Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail

Automne 2017

# Bureaux de la FTQ en région

## Abitibi-Témiscamingue

Gilles Chapadeau | 819 762-1354  
201, rue du Terminus Ouest, bureau 3100  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P7  
abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

## Bas St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Alain Harrisson | 418 722-8232  
2, rue St-Germain Est, bureau 608  
Rimouski (Québec) G5L 8T7  
bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

## Côte-Nord

Pascal Langlois | 418 962-3551  
818, boul. Laure, bureau 104  
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8  
cotenord.ftq.qc.ca

## Estrie

Ricky Lewis | 819 562-3922  
790, rue de la Rand, bureau 2200  
Sherbrooke (Québec) J1H 1W7  
estrie.ftq.qc.ca

## Laurentides – Lanaudière

Réjean Bellemare | 450 431-6659  
330, rue Parent, 2e étage  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2  
ftql-l.ftq.qc.ca

## Mauricie et Centre-du-Québec

David Maden | 819 378-4049  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4  
mauriciecentreqc.ftq.qc.ca

## Montréal

Serge Girard | 450 349-3880  
4805, boul. Lapinière, bureau 6200  
Brossard (Québec) J4Z 0G2  
monteregie.ftq.qc.ca

## Montréal métropolitain

Patrick Rondeau | 514 383-8043  
565, boul. Crémazie Est, bureau 12 100  
Montréal (Québec) H2M 2W3  
montrealmetro.ftq.qc.ca

## Outaouais

Dino Lemay | 819 777-5441  
259, boul. Saint-Joseph, bureau 310  
Gatineau (Québec) J8Y 6T1  
outaouais.ftq.qc.ca

## Québec et Chaudière-Appalaches

Claude Maltais | 418 623-8713  
5000, boul. des Gradins, bureau 120  
Québec (Québec) G2J 1N3  
quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

## Saguenay – Lac St-Jean

Marc Maltais | 418 699-0199  
2679, boul. du Royaume, bureau 100  
Jonquière (Québec) G7S 5T1  
saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

# Documents audiovisuels

## DISPONIBLES GRATUITEMENT\* AU SERVICE DE L'ÉDUCATION OU AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FTQ

*Colloque sur l'emploi en mutation: 1. Virage dangereux; 2. Toujours des nôtres.* Colloque Public-Privé (mai 1997)

*C'est moi l'inconciliable.* DVD sur la conciliation travail-famille

*Fusion 1957: les 40 ans de la FTQ.* DVD d'histoire L'histoire de la FTQ. DVD sur le 50e anniversaire de la FTQ, 2007

*Des hommes et des femmes pour des hommes et des femmes.* DVD sur la toxicomanie et l'entraide syndicale

*Ce n'est qu'un mal de tête.* DVD sur la santé mentale

*Jamais trop tard.* DVD sur l'alphabétisation

*Non, plus jamais la violence.* DVD sur la violence

*Comprendre l'épuisement professionnel.* DVD sur des extraits d'une conférence du docteur Serge Marquis

*Notre action politique: toujours en mouvement.* DVD présenté au Congrès FTQ de 2004

*Solidaires: Intégration des personnes immigrantes.* DVD sur les personnes immigrantes présenté au Congrès FTQ de 2004

*La solidarité au menu: pour un commerce équitable au quotidien.* DVD sur le commerce équitable, 2005

*Ateliers de misère: exigeons des vêtements propres.* DVD sur les ateliers de misère, 2005

*Turbulences.* Vidéo de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 1997

*Murdochville, 40 ans après.* DVD de la FTQ, 1997

*Débroussailler: enfant pauvre de la forêt.* DVD de la FTQ, 2001

*Le bien commun: l'assaut final.* DVD de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 2002

*L'enquête.* DVD de la FTQ, 2003

*Au-delà des droits, il y a de l'aide.* DVD sur le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales à la FTQ, 2007

*La privatisation de notre système de santé.* DVD de la FTQ sur le réseau de santé, 2008

*Et si l'éducation syndicale m'était contée...* DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2007

*Négocier nos régimes de retraite et Faut pas CD notre PD.* DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2010

*Projet Travaillons ensemble.* Plusieurs capsules traitant de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées

*L'histoire du 125<sup>e</sup> du CRFTQMM (Conseil régional Montréal métropolitain)*

*Ça s'améliore.* Vidéo du comité sur les droits GLBT (sur clé USB)

**\*N. B. Des frais d'envoi et de manutention s'appliqueront.**

## DISPONIBLES AUPRÈS DU CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

*Un État sous influence, Comment le chantage des multinationales menace notre démocratie...*

*La mondialisation, comprendre, agir...* Une série de cinq vidéos éducatives

## LISTE DES OUTILS VIDÉO DE FORMATION

Toutes les vidéos ainsi que leur description sont disponibles au [formation-syndicale.ftq.qc.ca/videos/](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca/videos/)

Formule Rand

Comment le 1% règne sur les États-Unis

Inégalités économiques au niveau mondial

L'encerclement: La démocratie dans les rets du néolibéralisme

Néolibéralisme — Un changement de paradigme

Néolibéralisme — L'État néolibéral

Néolibéralisme — Nouvelle gestion publique

Néolibéralisme — L'économie financière

Néolibéralisme — L'économie extractive

Néolibéralisme — Inégalités et marchandisation

Québec: À la croisée des chemins

La stratégie du choc

La force syndicale: un puissant moteur de changement

Partie 1: Changer le monde du travail

Partie 2: Créer un Québec plus juste

Comprendre la dette publique

La dette publique

Partie I: Comment se forme-t-elle?

Partie II: Comment la mesure-t-on?

Partie III: La dette publique est-elle un problème?

Partie IV: Comment se débarrasse-t-on de la dette?

Qu'est que la mondialisation?

Noire finance

Paradis fiscaux: la grande évasion?

Paradis fiscaux: levez le voile!

Contrer l'impact cumulé des contre-réformes depuis 1990: un défi qui s'impose à tous et à toutes

Le nouveau Tribunal de la sécurité sociale et la réforme de l'assurance-emploi

Assurance-emploi et stratégie de bas salaires: une vue d'ensemble

Obtenir le droit aux prestations d'assurance-chômage, le parcours du combattant et de la combattante

L'œuvre d'un homme... Qu'ossa donne?

Épisode 1: La fierté d'être québécois

Épisode 2: La libération de la femme

Épisode 3: L'homme québécois

Épisode 4: La fin du monde

Épisode 5: La quête du bonheur

## **AUSSI DISPONIBLE**

République: un abécédaire populaire

*Pour commander le DVD, veuillez consulter la page suivante: [esperamos.ca/republique/](http://esperamos.ca/republique/)*



# Fiche d'inscription

(EN LETTRES MOULÉES)

Titre de la session .....

Date(s) .....

## PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom .....

Adresse .....

Ville..... Code postal .....

Téléphone au travail ..... Télécopieur .....

Téléphone au domicile / Cellulaire .....

Courriel\* .....

*\*SI INDIQUÉ, UNE LETTRE DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL*

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil

.....

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences)  oui  non

## Autorisation

### SYNDICAT – CONSEIL

Nom du syndicat ou du conseil .....

Adresse .....

Ville..... Code postal .....

Téléphone ..... Télécopieur .....

Doit être signée par la ou le responsable québécois à l'éducation du syndicat ou du conseil régional (voir page 8 du programme). Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du conseil régional.

Nom en lettres moulées .....

Titre ..... Date.....

Signature .....

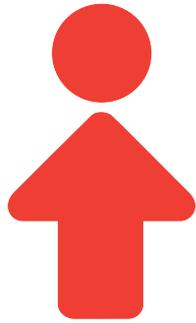
FAIRE PARVENIR LA FICHE D'INSCRIPTION AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION.  
La confirmation de votre inscription vous sera envoyée deux semaines avant la formation.

### COLLÈGE FTQ-FONDS

Par la poste : Collège FTQ-Fonds  
FTQ, 565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal (Québec)  
H2M 2W3  
Télécopieur : 514 383-0502  
Line Bolduc : [lbolduc@ftq.qc.ca](mailto:lbolduc@ftq.qc.ca)

### FORMATION

Par la poste : Service de l'éducation,  
FTQ, 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3  
Télécopieur : 514 383-8004  
Manon Fournier : [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca)  
Marie-Claude Groulx : [mcgroulx@ftq.qc.ca](mailto:mcgroulx@ftq.qc.ca)  
LE CHÈQUE DOIT ÊTRE FAIT À L'ORDRE DU FONDS D'ÉDUCATION FTQ



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

---

**FTQ**

---

[ftq.qc.ca](http://ftq.qc.ca)